

**12<sup>e</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION  
2025-2030**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU  
ARTOIS-PICARDIE**

**MONTANT DES INTERVENTIONS FINANCIERES  
POUR LE 12EME PROGRAMME D'INTERVENTION**



**2025-2030**  
**12<sup>e</sup> Programme  
d'intervention**

**Ensemble, préservons l'eau**  
pour l'avenir durable de nos territoires

**DELIBERATION N° 24-A-051**

**MONTANT DES INTERVENTIONS FINANCIERES POUR LE  
12EME PROGRAMME D'INTERVENTION**

**ARTICLE 1** ..... 3

## DELIBERATION N° 24-A-051

### MONTANT DES INTERVENTIONS FINANCIERES POUR LE 12EME PROGRAMME D'INTERVENTION

#### VISA :

- Vu la Charte de l'Environnement promulguée par la Loi Constitutionnelle n° 2005-205 du 1<sup>er</sup> mars 2005,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Vu le décret n° 2007-981 du 15 mai 2007 relatif aux Agences de l'Eau,
- Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau en vigueur,
- Vu le SDAGE du bassin Artois-Picardie et le Programme de Mesures en vigueur,
- Vu le 12<sup>ème</sup> Programme d'intervention 2025-2030 de l'Agence de l'eau Artois-Picardie,
- Vu l'avis conforme du Comité de Bassin en date du 15 octobre 2024,
- Vu le rapport de la Directrice Générale présenté au Conseil d'Administration du 15 octobre 2024,

**Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie décide :**

#### **ARTICLE 1**

Le Conseil d'Administration adopte le montant des interventions financières de l'Agence pour le 12<sup>ème</sup> Programme d'Intervention présenté dans le tableau en annexe 1.

LE VICE-PRÉSIDENT DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
Jérôme LEFEBVRE

LA DIRECTRICE DE L'AGENCE DE  
L'EAU

  
Isabelle MATYKOWSKI

Publié le  
**16 OCT. 2024**  
Sur le site internet de l'Agence

## Annexe 1

### Montant des Interventions financières de l'Agence du 12<sup>ème</sup> Programme (2025-2030)

Domaines d'intervention	Contenu	Montant par type de dépenses (en M€)		
		Autorisations d'engagement	Avances remboursables	Total
Domaine 0	Dépenses courantes et autres dépenses	105	-	
Domaine 1	Actions de connaissance, de planification et de gouvernance	62	-	
Domaine 2	Mesures générales de gestion de l'eau	401		1 279
Domaine 3	Mesures territoriales de gestion de l'eau et de la biodiversité	511	200	
<b>Total Domaines</b>		<b>1 079</b>	<b>200</b>	<b>1 279</b>
Hors domaines	- Contributions aux opérateurs de l'eau et la biodiversité - Charges de régularisations	170	-	170
<b>Total Programme (domaines + hors domaines) en millions d'euros (Millions d'euros : M€)</b>		<b>1 249</b>	<b>200</b>	<b>1 449</b>